



Commission Nationale du Débat Public

Concertation Airvault 2025

Madame, Monsieur, les garants,

Les membres du Comité Social et Economique (CSE) de l'usine CimENTS Calcia d'Airvault souhaitent apporter leur contribution à la procédure de concertation engagée dans le cadre de la modernisation de leur usine.

Nous avons été informé par notre Direction lors de la réunion extraordinaire de CSE du 7 janvier 2021 sur le projet de modernisation de l'usine en vue de la consultation du CSE. Nous avons remis à notre Direction un avis motivé favorable avec quelques réserves et vœux lors de la réunion ordinaire du 26 janvier 2021 dont vous trouverez une copie en annexe.

Même si de très nombreuses interrogations subsistent à ce jour, les membres du CSE, élus et représentants du personnel de l'usine renouvellent leur soutien à ce projet absolument indispensable pour assurer la pérennité de notre outil de travail, la survie de nos emplois. L'usine actuelle, « outil industriel dépassé ou du passé » comme l'a qualifié Olivier Fouillet maire de la commune d'Airvault, ne pourra continuer à exister sans une profonde et nécessaire restructuration.

Si les futures caractéristiques techniques annoncées sont à la hauteur des ambitions, tant au niveau environnementale qu'industriel, des questions restent encore sans réponse et notamment toutes celles portant sur les aspects humains, les futures conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés. Nous espérons sur ces points que la nouvelle unité adapte la machine à l'homme comme cela est la règle et non l'homme à la machine comme cela est actuellement le cas.

Nos principales inquiétudes techniques concernent la réutilisation de certaines installations et leur adaptation au projet, anciennes installations dont l'architecture a été conçu pour des conditions de travail d'une autre époque. La liste ci-dessous indiquent quelques points sensibles, cette liste étant non exhaustive compte tenu du faible niveau d'information des salariés sur le projet actuellement :

- Alimentation clinker des broyeurs 5 à 8 actuellement depuis le 30KT mais pourquoi pas envisageable directement depuis le 90KT
- Utilisation de la fosse des doseurs broyeurs 5/6 et plus largement des alimentations broyeurs depuis le hall du pont 7,5T
- Accessibilité des étages des ateliers des broyeurs 5 à 8 ne disposant pas de monte-charge ou de moyens de manutention permettant d'accéder à l'ensemble des étages
- Réutilisation des ateliers ajouts B9 dont l'état global est fortement dégradé

- Accessibilité des silos homo2 avec la pose d'un monte-charge par exemple

Les membres du CSE s'interrogent aussi sur la cohérence globale du projet sachant que les points suivants n'ont pas été intégrés au projet initial :

- Ateliers maintenance mécanique, électrique, garage et magasin : Les ateliers de maintenance actuels datant de près de 70 ans ne sont pas adaptés aux futurs besoins notamment pour la maintenance du futur matériel et la manutention de pièces de masse très importante. De plus les ateliers actuels se trouvent totalement déportés de la future usine ce qui risque de compliquer le travail de ce personnel et l'exclure géographiquement et physiquement de ce projet
- Bâtiments administratifs, bâtiments sociaux : Les bâtiments actuels sont là aussi anciens et ne sont plus adaptés aux modes de travail moderne permettant le partage et s'inscrivant pleinement dans le projet. Il y a là aussi un risque d'exclusion à prendre en compte
- Démantèlement des anciennes installations du four 3, cru 1 dans une première phase et fours 4/5, cru 2/3 après le démarrage et la fiabilisation de la nouvelle unité
- Modernisation complète des installations des expéditions vrac et sac
- Embranchement ferroviaire

Si la volonté affichée par notre société de faire de cette future usine une vitrine technologique, une usine 4.0, l'une des meilleures cimenteries d'Europe, pourquoi ne pas profiter de ce projet pour aller un peu plus loin ! Pourquoi ne pas faire de cette usine une référence en matière d'accueil des salariés, de condition de travail et d'intégration environnementale durable, avec par exemple :

- Mise en place de bornes électriques pour les véhicules électriques des salariés
- Passage en électrique de 100% du parc de véhicules électriques légers et de chariots élévateur dans l'enceinte de l'usine
- Utilisation des calories du process pour le chauffage des bâtiments
- Production d'énergie locale par récupération de chaleur, installation d'éolienne, ...
- ...

Notre usine a maintenant 102 ans, lors des ateliers thématiques, il a été abordé l'idée de la construction d'un lieu de mémoire historique de l'industrie cimentière. Les membres du CSE abondent à cette idée et jugent par exemple que la zone des anciens fours à chaux serait susceptible d'accueillir ce lieu de mémoire avec pourquoi pas des éléments du broyeur à cru 1 et du four 3 !

Pour les membres du CSE Ciments Calcia Airvault,

Le secrétaire,

